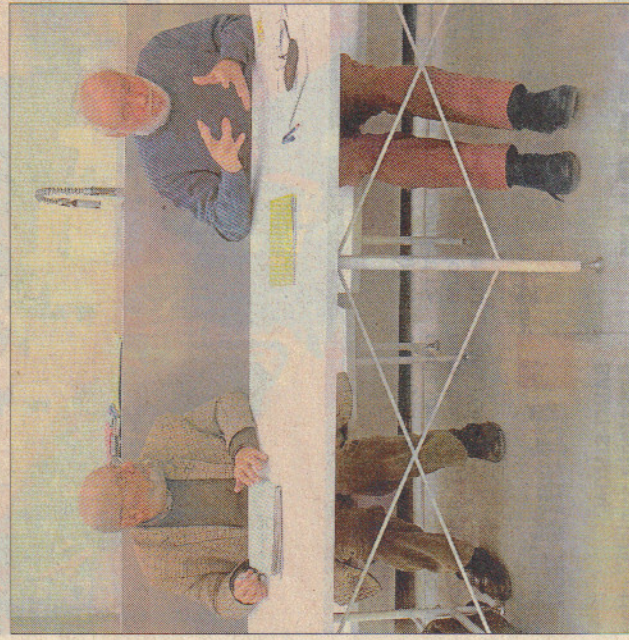


L'avenir du parc naturel régional fait débat

L'avenir économique et environnemental du secteur fait débat. Le conseil de développement du Pays de Thiérache avait invité deux experts pour présenter les enjeux.

Le futur de la Thiérache suscite des discussions en ce moment. A la buanderie du Familistère, le conseil de développement du pays de Thiérache et Yves-Marie Szymusiak avaient invité des experts pour alimenter la réflexion sur deux thèmes. 40 personnes étaient présentes à la conférence.

Georges Gontcharoff, admi-



Les deux intervenants pendant leur présentation.

nistrateur de l'Unadel, Union nationale des acteurs de développement local, a fait un exposé sur les nouvelles étapes de la décentralisation et les enjeux pour les territoires de la Thiérache.

En seconde partie, Yves Gorgeu, membre de l'Unadel a fait quant à lui une explication sur l'évolution de l'intercommunalité et sur la dynamique des parcs naturels régionaux (PNR).

Après avoir fait l'historique de l'appellation qui date de 1966, Yves Gorgeu a rappelé « qu'un parc naturel régional n'a aucun pouvoir réglementaire sur l'agriculture, la chasse et la pêche à la grande différence des parcs nationaux. » Ce qui signifie que la Thiérache ne serait pas concernée. « L'idée est de favoriser un mode de développement pour l'homme, l'animal et la nature, » a souligné l'expert. Il a également rappelé « qu'un parc était reconnu pour sa forte valeur patrimoniale mais aussi pour sa fragilité. » Aux remarques qui ont été exprimées sur l'ajout d'une couche supplémentaire, il a rétorqué « que cela n'ajoutait pas d'échelon administratif. » Une partie de la salle est restée dubitative.

A la fin de l'intervention, l'agriculteur Marc Braidy qui avait participé aux manifestations des agriculteurs à Vervins sur la réforme de la PAC et l'écotaxe, considérait « ce projet comme contraignant. »



Près de 40 personnes étaient présentes à la conférence.

Le second thème abordé concernait les enjeux du troisième volet de la décentralisation. Georges Gontcharoff a insisté « sur l'aspect participatif du troisième volet. » L'idée est que l'avenir du territoire devienne l'affaire des habitants.

Par ailleurs, les compétences des communautés de communes vont s'accroître dans ce type de projet dont celui de la Thiérache qui est sur les rails.

Grégoire NORMAND

Les ateliers à venir

Le conseil de développement du pays de Thiérache organise trois ateliers de réflexion sur différents thèmes.

Le premier groupe de travail, qui se réunira à la Villa Pasques à la Capelle le lundi 9 décembre de 18h à 20h, abordera de la charte du Pays et son avenir.

Le second groupe se réunira le mardi 10 décembre à la Villa Pasques à la Capelle de 18h à 20h. Ils évoqueront l'attractivité économique de la Thiérache. Cette fois-ci, ils débatteront sur le tourisme de la Thiérache et son patrimoine culturel.

DEMO

de l'Aisi

Organe Démocratique et d'Informations

Le Conseil de Développement

aux avant-postes

Si vous souhaitez participer, les activités de ces groupes sont ainsi réparties :

Groupe 1 : La Charte décente du Pays (2007-2016) : Bilan et perspectives : Une nouvelle stratégie et un nouveau partenariat. Animateur Yves-Marie Szymusiak.

Groupe 2 : Quels services aux entreprises et à la population? Animateur Jean-Bernard Lachambre.

Groupe 3 : Attractivité de la Thiérache par le patrimoine, la culture et le tourisme. Co-animateurs : Isabelle Chicalski et Jean-Paul Meuret.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions contactez le président du Conseil de Développement - par courrier : ZA Créapôle, route d'Hirson, BP 21 - 02140 VERVINS, ou par E-mail : yves-marie.szymusiak@orange.fr

L'avenir de la Thiérache

Le président du Conseil de Développement du Pays de Thiérache, Yves-Marie Szymusiak a présenté à Guise, dans le cadre de la soirée consacrée aux nouveaux enjeux de l'intercommunalité, les trois groupes de travail qui vont plancher sur l'avenir de la Thiérache et plus précisément sur l'évolution de la Charte de développement, les services à la population et l'attractivité du territoire.

Les choix de ces trois thèmes résultent d'une longue concertation engagée avec les élus du Syndicat mixte du pays de Thiérache.

Il s'agit pour chacun d'eux d'actualiser les diagnostics existants et de formuler de nouvelles propositions à l'intention des futurs représentants communautaires élus en mars prochain. Les conclusions de ces groupes seront donc connues et publiées en avril 2014.